

LEON SANCHEZ : L’introduction va être faite en espagnol aujourd’hui, donc si vous voulez bien prendre vos casques pour pouvoir écouter la version française, anglaise, comme vous le désirez. Faites-le maintenant et apprêtez-vous. Merci.

Cette séance va donc bientôt commencer. Veuillez lancer l’enregistrement s’il vous plaît.

FRANCO CARRASCO : Bonjour à tous. Je m’appelle Franco Carrasco. Je suis la responsable de la participation pour cette séance. Bienvenue à la session conjointe avec le Conseil d’administration de l’ICANN et le Comité consultatif At-Large. Veuillez noter que cette session est enregistrée et qu’elle respecte les normes de comportement attendu de l’ICANN. L’interprétation pour cette session comprendra l’anglais, le français, l’espagnol, le chinois, le russe et l’arabe. Veuillez indiquer votre nom pour l’enregistrement et la langue dans laquelle vous vous exprimerez si vous parlez une langue autre que l’anglais. Veuillez parler s’il vous plaît à un rythme raisonnable pour aider nos interprètes.

Cette discussion se déroule entre le Conseil d’administration de l’ICANN et [de] l’ALAC. Par conséquent, nous ne prendrons pas de questions du

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

et ALAC

FR

public. Tout le monde est invité bien sûr à utiliser le chat sur Zoom. Veuillez noter que les chats privés ne sont possibles qu’entre les panélistes dans le format Zoom webinaire. Tout message envoyé par un panéliste ou un participant standard à un autre participant standard sera également vu par les autres, les coordinateurs et les autres panélistes de la session.

Sur ce, je passe la parole à Tripti Sinha, qui est la présidente du Conseil d’administration.

TRIPTI SINHA :

Merci Franco. Bonjour et bienvenue à tous à cette réunion entre l’ALAC et l’ICANN. Nous sommes ravis d’être ici avec vous pour communiquer. Je suis sûre qu’il y aura un bon échange d’idées, d’opinions, et que nous allons faire cela tout simplement, et que l’échange va être facile.

Jonathan, je sais que vous n’êtes pas du genre timide. Donc je suis sûre que vous serez très spontané. Leon va diriger la séance donc je vais passer la parole à Leon.

LEON SANCHEZ :

Bienvenue à tous et à toutes. S’il vous plaît, si nous pouvions mettre l’ordre du jour à l’écran -- de la séance, ce serait une bonne chose. Comme l’a dit Tripti, nous allons essayer. Nous recherchons toujours de l’interaction entre le Conseil d’administration et les parties prenantes. Et en fait, dans ce sens, nous avons déjà publié les questions de la part de l’ALAC et celles du Conseil d’administration. Et nous allons commencer en passant la parole à Jonathan pour que l’on puisse

et ALAC

commencer avec les questions de l’At-Large, de l’ALAC, pour le Conseil d’administration, et nous pourrions ainsi répondre à ces mêmes questions.

JONATHAN ZUCK :

Nous avons tellement de problèmes. Non, non. En fait, nous sommes très heureux d’être ici en réunion avec le Conseil d’administration. Juste une petite mise en garde. Ce que nous essayons de faire durant ces réunions, c’est d’identifier une personne qui va donc gérer une question spécifique, quelqu’un qui sera responsable de la discussion. Donc il y aura donc une personne qui sera responsable de telle ou telle question au sein de l’At-Large.

Donc avec cela, nous allons pouvoir commencer et passer à ces questions que nous vous avons déjà envoyées. Vous êtes la personne qui est responsable de la première question, n’est-ce pas ? Non, non Justine. Donc en fait, je vais présenter Alan Greenberg, qui va poser la première question. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG :

Premier sujet. C’est un des sujets qui nous tient à cœur. Il s’agit du programme des aides financières provenant des produits des enchères. Et donc, les recommandations étaient variées et disaient que certaines personnes ne pouvaient pas faire candidature pour cette aide financière. Ce qui est ressorti du document, donc de ces directives, c’était une grande [addition]. Il y avait l’interdiction faite aux membres du CCWG. C’était une surprise pour beaucoup d’entre nous, car cela

et ALAC

n'était mentionné nulle part. Cela n'avait pas été discuté. Et donc cela a un impact important surtout dans les domaines où il y a très peu d'experts. Donc d'avoir quelqu'un qui avait participé au CCWG, pour que cette personne ne puisse pas être [conseiller], cela, donc, aura un impact significatif. Donc nous aimerions que cela soit retiré pour cette prochaine série.

Pour avancer, je pense que nous pouvons donc aussi penser à retirer toute interdiction pour les membres au CCWG qui pourraient participer. Lorsqu'on y pense, les recommandations, mais elles sont proposées par moi, par exemple, ou par quelqu'un d'autre au sein de notre communauté, elles étaient approuvées par la majorité d'autres CCWG et d'autres membres CCWG. Cela avait été soutenu par les SO et les AC et approuvé par le Conseil d'administration. Donc le concept que vous avez puis rajouté une autre notion sans que personne ne s'en rende compte, c'est un petit peu difficile à comprendre. Je pense que là, ça a été un peu trop loin. Donc, dans l'avenir, on va peut-être avoir un mécanisme pour régler ce problème pour revenir vers les SO et les AC pour qu'ils puissent être d'accord pour faire des modifications. Ce n'est pas aussi complexe que lorsque nous devons avoir un PDP. Donc voilà, c'est un sujet de conversation. Maintenant à cette étape, du moins l'étape des deux mois prochains, nous pensons que d'interdire aux membres de la CCWG de pouvoir remplir le rôle de conseiller est un peu délicat.

JONATHAN ZUCK :

Je pense que cela, ce sujet a été soulevé. On a parlé d'une interdiction

et ALAC

d'un an vis-à-vis des candidatures d'aide financière. Bon, on pourrait peut-être appliquer cette même règle aux membres de la communauté. Donc si ces personnes ne travaillent plus sur les changements de programme, on pourrait peut-être mettre en œuvre une différente définition. On pourrait peut-être mettre une notion de durée, de temps.

ALAN GREENBERG :

Oui, on parlait d'une année. Le CCWG, on y a travaillé pendant -- cela fait longtemps qu'on ne travaille plus au sein du groupe de CCWG. Parce que c'est longtemps que le travail a été arrêté. Nous voulons donc discuter de cette recommandation aujourd'hui. Merci.

LEON SANCHEZ :

Merci Jonathan. Merci Alan. Oui, nous vous avons entendu. Mais je voudrais quand même demander à Maarten Botterman, à savoir s'il peut faire des commentaires sur ce sujet.

MAARTEN BOTTERMAN :

Merci de votre question. Il est important de savoir que nous sommes ravis de finalement pouvoir lancer ce programme. Nous avons un premier appel de 10 millions. Nous allons aussi faire un test des activités que nous allons engendrer pour gérer ce programme. Je pense que cette discussion a pris de l'importance. Cette discussion encore une fois est devenue de plus en plus importante. Il est difficile de déterminer, savoir si quelqu'un qui est impliqué dans la proposition était payé ou pas. Et je veux dire au niveau de la responsabilité et pour pouvoir rester dans une très bonne éthique, nous voulons offrir cela au

et ALAC

FR

monde. Donc nous devons être diligents. Ayant entendu les rétroactions sur ce sujet, eh bien, peut-être que nous pouvons dire que c’est un peu plus que ce que nous avons pensé dire ou -- mais bon, la meilleure chose c’est de continuer à avancer pour garantir que les pratiques éthiques soient clairement énoncées. Et cela va bien sûr pour le Conseil d’administration aussi. Donc quand on parle de [cette première] -- déploiement de 10 millions, nous allons pouvoir voir comment cela fonctionne. Et ensuite, nous allons peut-être pouvoir considérer tous ces points avec la communauté. On pourra dire à ce moment-là, « Voilà, ça a fonctionné comme ça, comment allons-nous pouvoir améliorer pour la prochaine fois ». L’idée, c’est de continuer avec ce que nous avons mis en œuvre maintenant. Donc continuer à être alignés avec ce que nous avons rédigé.

LEON SANCHEZ :

Merci. Si quelqu’un veut rajouter quelque chose ? D’ailleurs, je vois la main levée d’Edmon. Si on pouvait apporter un micro à Edmon Chung, *please* ? S’il vous plaît.

EDMON CHUNG :

Pour rajouter mon commentaire. Il est intéressant de voir que ce programme d’aide financière va avancer. Mais en même temps, les questions qui ont été posées sont entendues par le Conseil d’administration. D’ailleurs, je voulais souligner quelque chose.

Je comprends que de la part de différents membres de la communauté, ce fut une surprise. Il y a eu des discussions au tout début, lorsqu’on a

et ALAC

FR

parlé au sein du groupe de travail sur les produits des enchères sur ce sujet spécifique. Donc je demande à ce que [le comité], surtout celui de l’ALAC, c’est d’aller examiner ces discussions. D’après ce que l’on m’avait dit – je me souviens d’ailleurs, j’étais dans la salle, il y a eu une discussion sur la participation des personnes durant l’élaboration de politiques, que ces personnes ne pourraient pas faire placer leur candidature. Donc il semble que cette notion est complètement disparue du rapport final qui avait été publié. Donc il faudrait peut-être qu’on revienne là-dessus, qu’on retrouve cette information. Cela pourra peut-être nous aider à avancer.

LEON SANCHEZ :

Ce n’est peut-être pas la réponse que vous attendiez. Mais voilà où nous en sommes à ce jour. Nous allons continuer à en discuter et examiner donc cette question. Nous allons voir s’il sera possible de faire certains ajustements.

Y a-t-il quelqu’un d’autre qui veut rajouter quelque chose ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Il nous faut – alors de nouveau, excusez-moi. Alors la considération, c’est d’avancer le 25 mars et de prendre en compte qu’après nous allons pouvoir en apprendre un peu de cette expérience. L’expérience nous montrera comment nous allons faire les choses de la meilleure manière pour le monde et pas seulement pour nous-mêmes et de faire les choses de manière appropriée.

Demain à 15 heures, il y aura une session pour parler du programme en

et ALAC

FR

lui-même, le contenu du programme en lui-même. Et je suis sûr que nous allons mettre en place les meilleures pratiques pour l’avenir et pour la prochaine série.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Merci pour vos pensées et pour comprendre ce que l’on veut dire et l’intégrer dans vos réflexions. C’est important pour nous. Nous avons hâte de voir ce programme d’aide financière. Et je pense que l’enjeu ici sera d’identifier les personnes qui pourront postuler, de pouvoir les aider à naviguer dans les eaux houleuses parfois de l’ICANN. Donc il y a encore énormément de travail à faire et nous aurons sans doute bien des défis auxquels nous devons faire face. Mais c’est pour cela que nous sommes assez inquiets au départ. C’est vraiment pour pouvoir identifier les personnes qui pourront être intéressées pour les aider à s’en sortir dans ce processus.

LEON SANCHEZ :

Merci Jonathan. On va passer à la prochaine question.

JONATHAN ZUCK :

Oui, donc c’est une question qu’Amrita va vous poser.

AMRITA CHOUDHURY :

Merci Jonathan. Cette année et l’année prochaine, donc l’année qui arrive va être une année très importante pour la gouvernance de l’Internet. Il y a énormément de choses qui vont se passer. Le NETmundial +10, le Sommet de l’avenir, les discussions sur le forum --

et ALAC

FR

sur le SMSI +20. Nous avons énormément d’événements dans lesquels nous voudrions promouvoir ce modèle multipartite. Et nous aimerions soutenir la participation des différentes parties, et en particulier celles qui représentent les utilisateurs finaux dans ces forums, dans tous les forums que nous avons mentionnés. Et nous voudrions savoir comment le Conseil soutiendra cette participation multipartite. Merci.

LEON SANCHEZ :

Merci, Amrita. Pour cela, je vais donner la parole à Tripti.

TRIPTI SINHA :

Merci Leon. Amrita, vous avez tout à fait raison. C’est la saison de la gouvernance de l’Internet qui arrive. Nous avons énormément d’activités qui vont avoir lieu. Et ce qui va vraiment nous intéresser, c’est ce qui va se passer aux Nations Unies avec ce Pacte numérique mondial. Les efforts qui sont faits pour passer vers un modèle tripartite qui est une vraie préoccupation pour nous, parce que les trois groupes sont les gouvernements, les entreprises et la société civile, et en particulier donc lorsqu’il s’agit de ce SMSI, du Pacte numérique mondial et du Forum sur la gouvernance de l’Internet. On a énormément de choses à attendre. Et nous rappelons que le modèle multipartite est le modèle qui a le plus de sens. Il nous faut écouter toutes les voix qui prennent part à cette structure. Nous avons différentes unités constitutives, différentes politiques, qui travaillent sur la politique, sur la technologie, sur les normes qui sont développées. Donc la manière dont le Conseil encourage les entités de

et ALAC

FR

l'ICANN de s'impliquer dans ces forums, c'est-à-dire que toutes les unités constitutives, toutes les entités parlent au nom du modèle multipartite. Et nous vous encourageons à vous impliquer au sein de vos gouvernements pour avoir voix au chapitre, de faire partie de ces efforts sur le NETmundial +10.

Je sais que Sally a beaucoup de choses à dire sur ce sujet et sur les manières dont nous pouvons travailler là-dessus. Donc Sally.

SALLY COSTERTON :

Merci Tripti. Amrita, c'est une question très importante. Pour répondre à cela, je vois mon collègue qui est juste à côté. Je vais lui demander de nous expliquer un petit peu les détails de cette réponse et du rôle des membres de l'At-Large pour participer dans ces forums et dans ces entités, parce que c'est un rôle qui est très important.

Veni, s'il vous plaît.

VENI MARKOVSKI :

Je me déplace pour que vous me voyiez bien. Alors, nous soutenons toujours l'engagement dans ces processus, parce que certains de ces processus sont des processus des Nations Unies qui n'autorisent que les gouvernements membres à y participer. Et donc, dans ces cas-là, il faut intégrer les délégations gouvernementales. Et c'est là où nous parlons donc à l'At-Large, nous parlons aux unités constitutives, nous parlons aux membres qui ont accès à leur gouvernement de se mettre en contact avec eux et de voir s'ils ont besoin de quelqu'un qui agisse en matière d'expert. Et nous mettons notre confiance en vous, puisque

et ALAC

FR

vous êtes les experts. Et nous savons que certains d’entre vous sont là depuis le début de l’ICANN, depuis le début du Sommet sur Internet depuis 2003. Et c’est très utile de vous avoir dans ces forums.

Comme nous l’avons dit, jeudi, nous aurons une session sur les développements géopolitiques. Et nous allons parler donc de ce SMSI +20 et voir comment nous allons pouvoir interagir plus en avant avec les gouvernements. Je crois également que nous avons également des exemples des anciens forums du SMSI. Bien sûr, le GAC est très important également, puisqu’il est important d’avoir des experts sur les télécommunications au sein des gouvernements. Il faut parler avec les ministères qui seront en charge des négociations intergouvernementales.

Donc je pense que si on se met tous ensemble et on travaille ensemble, et si on essaie tous et toutes, et si certains d’entre nous réussissent, eh bien, cela fera une grande différence par rapport aux négociations du SMSI +10 qui se sont déroulées en 2015, où comme vous le savez, moi, j’étais d’ailleurs là et il n’y avait que moi. Il n’y avait que quelques personnes. Nous avons pu nous reconnaître, mais il n’y avait que des gouvernements. Et certains des gouvernements donnaient des suggestions et des suggestions pour être inclus dans les documents qui sont ressortis de ce SMSI +10 et qui étaient assez étranges pour nous, de notre point de vue. Donc nous comptons vraiment sur vous pour vous impliquer, pour interagir avec nous.

D’ailleurs, tenez-nous au courant. Dites-nous où vous en êtes. Si vous arrivez à avoir des réunions avec vos gouvernements, dites-le-nous et,

et ALAC

FR

comme cela, nous pourrions informer le reste de nos collègues. Si vous avez des questions, n’hésitez pas à nous poser des questions. Nous avons les ressources pour vous aider. J’espère que tout cela répond à vos questions.

LEON SANCHEZ : Merci Veni.

AMRITA CHOUDHURY : Si je peux reprendre la parole. Pardon, je suis allée un peu trop vite. Donc c’est très bon d’avoir cette réponse, mais pour la communauté des utilisateurs finaux, c’est un processus qui est assez difficile à suivre. Donc, est-ce qu’il y a une ressource disponible où on peut mettre toutes les informations pour que les personnes qui souhaitent se renseigner puissent savoir quelle communauté peut aider, quel pays se dirige à quel endroit. Et si on peut avoir une liste des personnes qui vont s’engager, cela pourra nous aider.

VENI MARKOVSKI : Oui, il y a une page liée, dédiée à l’engagement des gouvernements sur le SMSI +20. Nous avons également une liste de courriel à laquelle vous pouvez vous inscrire et où vous avez énormément d’information. Certains de nos membres ont déjà publié certains articles, comme nos membres australiens. Par exemple, ils ont publié des articles sur ce sujet. Et donc, tout cela est disponible sur la même page Internet.

et ALAC

LEON SANCHEZ : Merci Veni. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci beaucoup. Et je vais parler en français, si vous me permettez. Merci beaucoup. Merci pour ces éléments de réponse. Je voudrais souligner deux choses. On ne peut pas, chacun individuellement, et même collectivement au niveau des utilisateurs, lire tous les papiers qui sortent sur tous les sujets liés à la gouvernance d’Internet. Je crois qu’une des choses quand on parle de comment nous aider, oui ça peut être de nous aider à participer physiquement à une réunion, oui, mais c’est surtout nous aider à comprendre ce qui se passe sans avoir à lire 300 pages, parce qu’on n’en a pas la capacité, surtout quand c’est dans différentes langues, etc.

Et la deuxième chose, c’est que j’ai un peu peur qu’on parle de SMSI+20, mais qu’on oublie ce qui est à notre porte demain matin. C’est NETmundial+10. Et là, c’est urgent – savoir comment est-ce qu’on peut éventuellement tous ensemble s’organiser pour cette réunion qui, il y a dix ans, a été très importante dans la définition du multiacteur, qui a fait une déclaration très importante. Et l’ICANN était leader à ce moment-là. On n’a pas besoin d’être leader maintenant, mais je pense qu’elle a besoin de faire entendre sa voix. Et nous sommes à la disposition de l’ensemble de la communauté pour ça, savoir comment on s’organise. Merci.

SALLY COSTERTON : Merci, Sébastien. Vous avez dit deux choses très importantes. Pardon,

et ALAC

FR

le casque ne m'aide pas.

Alors la deuxième question que vous avez posée vis-à-vis du NETmundial, et corrigez-moi si je me trompe, je vous entends dire que la communauté de l'ICANN doit se coordonner et doit organiser notre participation à cet événement. La première question que vous avez posée sur le partage d'information sur ce qui est en train de se passer, bien sûr, pas seulement partager des documents, mais comprendre ce qu'il se passe, c'est pour cela que je parle donc de partage d'analyses en réalité. Alors on peut bien sûr vous fournir de l'analyse sur notre site. C'est quelque chose que nous faisons déjà. Et c'est quelque chose que nous allons faire. Bien sûr, on ne peut pas le faire pour toutes les informations, toutes les ressources que nous avons, mais nous allons partager tout cela. Venu, peut-être sur le NETmundial ?

VENI MARKOVSKI :

Oui. Alors, d'abord quelque chose à dire sur le Pacte numérique mondial, la discussion qu'il y a eu lieu la semaine dernière au niveau des Nations Unies. Je comprends ce que vous dites en ce qui concerne votre capacité. Bien sûr que vous ne pouvez pas passer 16 heures à écouter les enregistrements des Nations Unies, s'ils existent, parce que parfois ils n'existent même pas et c'est encore pire. En ce qui concerne le NETmundial, on va pouvoir partager avec vous. Et je pense que même on peut dédier une personne du comité exécutif qui pourrait travailler avec vous pour donner les points de vue sur le NETmundial. Et je sais que nous avons des personnes qui travaillent déjà là-dessus. Vous pouvez leur parler directement. Je ne pense pas que vous ayez besoin

et ALAC

FR

d’un effort de coordination nécessaire, parce que c’est une réunion où chacun et chacune peut participer.

LEON SANCHEZ : Merci Veni. Chris a la parole.

CHRIS BUCKRIDGE : Alors, je voulais parler à Sébastien qui s’en va. Alors, pour la communication, nous entendons bien sûr ces idées de coalition, ces idées de coalition. Mais l’objectif ici est de se concentrer sur la communication. Et je pense que vous avez raison de dire qu’il y a un vrai besoin d’avoir une analyse, d’avoir une construction d’une argumentation qui soit robuste. Et nous avons besoin d’aider les personnes à comprendre ce qui est en train de se passer de manière peut-être plus digeste.

Donc en ce qui concerne votre question sur la manière dont toutes ces informations se recoupent et tous ces sommets qui sont en train d’arriver, c’est un vrai défi. Et c’est très important de le reconnaître et de le noter dans nos objectifs parce que c’est un vrai objectif pour nous de pouvoir créer cette coordination qui sera nécessaire pour que nous fassions tous partie de ceci.

LEON SANCHEZ : Merci, Chris. Amrita.

et ALAC

FR

AMRITA CHOUDHURY : Je sais que c’est une conversation assez dynamique. Et je vous remercie de vos mises à jour, mais parfois c’est urgent. Par exemple, les soumissions qui ont été faites au GDC, eh bien, nous avons une date-butoir du 8 mars, par exemple. Donc c’est un processus assez long de répondre à cinq ou six questions. Nous avons besoin de faire du travail plus rapide pour avoir un impact. Il nous faut essayer du moins.

LEON SANCHEZ : Merci, Amrita. Quelqu’un veut répondre ?

VENI MARKOVSKI : Je peux répondre rapidement. Dans certains cas, il n’est pas facile de répondre rapidement. Il y avait donc une réunion publique le 1er mars. Nous étions déjà ici. Donc physiquement, il était difficile pour nous d’être aux deux endroits. Même d’ailleurs, nous n’allons pouvoir envoyer des directives, disons, sur tout ce qu’il s’agit d’engagement ou de sensibilisation. Il ne devrait pas y avoir d’attente pour que l’ICANN fournisse des éléments de conversation et de coordonner tout le monde. Chacun, chaque [individuel], chacun des utilisateurs individuels doit organiser ou contribuer à sa manière. Donc il est plus facile d’entendre le même message que d’entendre plusieurs voix, plusieurs opinions sur le même sujet. Donc il faut que les organisations s’organisent, se coordonnent entre elles. Et donc il faut aussi se rappeler que lorsqu’on demande de la contribution, eh bien, il ne s’agit pas d’une conversation intergouvernementale multilatérale. Il n’est pas facile d’avoir cette communication bidirectionnelle, si vous voulez. Il

et ALAC

faut continuer à accepter que les règlements intérieurs [des] assemblées générales vont changer à cause de ces questions de gouvernance de l’Internet.

LEON SANCHEZ :

Nous avons une autre question venant de l’ALAC, et nous avons aussi les questions du Conseil d’administration envers l’ALAC. Donc nous allons rester. Nous allons essayer de continuer pour rester, pour ne pas dépasser l’heure qui nous est attribuée. Alors, qui va proposer la prochaine question ?

ALAN GREENBERG:

Cette question a été rajoutée récemment. Et donc cette question n’avait pas été publiée hier. Mais je suis allé à la réunion du bureau de la GNSO hier, et ce sujet a été soumis. Donc voilà. Je pensais qu’il serait nécessaire d’en parler. Je n’ai pas besoin forcément d’une réponse aujourd’hui. Mais bon. Voilà. L’ALAC a demandé un avis au Conseil d’administration il y a quelques années, lorsque NIS2 sera active, il faut agir. Donc, pendant des années, nous ne pouvions rien faire. C’était désorganisé. Mais on voulait savoir quand le moment approprié arriverait. Et je pense qu’il est arrivé. La question -- poser la question, à savoir si un travail d’élaboration de politiques serait nécessaire pour permettre aux parties contractantes d’être conformes à NIS2. Donc je pense que, en conclusion, j’ai entendu des noms. Je serais d’accord. Mais la question reste la même. Est-ce que le travail sur les politiques est nécessaire à la suite de NIS2 ? Et je pense moi, et même l’ALAC je

et ALAC

FR

pense est d'accord, que ce travail est nécessaire. Ces réglementations associées avec tout ce qui est DNS et tout ce qui est WHOIS sont mises en œuvre pour protéger l'écosystème du DNS et l'utilisateur -- le consommateur, pardon. Nous allons nous retrouver dans une situation où les parties contractantes qui sont [sujet] aux réglementations de l'Union européenne vont devoir suivre ces réglementations et d'autres parties n'auront pas à le faire. Donc je pense -- donc encore une fois tous les problèmes qu'essaie de résoudre NIS2, eh bien, ça ne va pas pouvoir résoudre les problèmes du reste du monde.

Ce que nous avons recommandé la dernière fois, c'est qu'une fois que NIS2 a été mise en œuvre, que le Conseil commencerait un PDP pour avoir un terrain d'entente qui soit équilibré pour que les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre travaillent avec les mêmes bases. Voilà donc la réponse courte. Nous allons continuer à en discuter au sein de l'ALAC. Je ne suis pas un membre ALAC. Donc je ne sais pas si ALAC va agir. Mais nous allons examiner l'avis que nous avons émis au préalable, et peut-être reformuler une publication. Donc voilà. Je voulais mettre cela sur la table. Je sais que le Conseil d'administration discute maintenant. J'ai discuté de ce sujet avec beaucoup d'autres parties. Donc je pense que si nous posons la question au CSG, il serait d'accord. Je pense que le GAC serait peut-être d'accord aussi. Voilà donc je voulais juste rajouter ce thème sur la table. Je ne pense pas que nous ayons besoin d'une réponse maintenant.

LEON SANCHEZ :

Merci d'avoir parlé de cela. Je pense que Becky peut-être pourrait nous

et ALAC

FR

parler de cela.

BECKY BURR :

Merci Alan. En fait, vous avez répondu à la question. Votre réponse correspond avec la nôtre. [Inaudible] un désaccord avec cela. Cette notion de développer des politiques pour permettre un terrain d’entente équilibré, eh bien, c’est une idée intéressante. Alors que vous partagez ces informations, je vous demanderais de garder deux choses en tête.

Donc tout d’abord, on doit s’assurer que cette notion est nécessaire pour conserver la stabilité et la sécurité. Donc je ne pose pas de jugement prématuré. Mais quand un rapport est publié, eh bien, voilà la question qui sera posée. Est-ce que cela fait partie de la mission de l’ICANN ? Donc je vous demanderais d’être prudent, car si l’ICANN agit en tant qu’organe qui a un impact sur la compétition, [inaudible] qu’il y a des tas de considérations juridiques à prendre en compte. Je suppose que les avocats des parties contractantes pourraient dire [pas de collusion, pas de collusion]. Donc il faut vous dire d’être prudent. Je pense qu’il faut considérer tous ces points.

LEON SANCHEZ :

Chris, vous voulez prendre la parole ?

CHRIS BUCKRIDGE :

Merci, Alan, pour la question. Si nous avons parlé de cela, c’est que nous avons entendu différentes perspectives. Et nous essayons de

et ALAC

FR

comprendre comment nous allons en arriver à une position qui soit plus objective. Et comme Becky l’a dit, il y a un accord collectif. Mais donc cette idée d’équilibrer tout cela [est] bien. Comme l’a dit Becky, de toute façon, il y a certaines inquiétudes qui ont été soulevées. Moi, je ne suis pas avocat. Mais il faut être prudent, car c’est un espace assez dynamique. C’est un effort continu. Il faut être très prudent vis-à-vis de toute réglementation à travers le monde. Il nous faut rechercher quelque chose qui soit plus stable et plus robuste. C’est une idée très intéressante. Je vous remercie d’en avoir discuté aujourd’hui.

ALAN GREENBERG :

Je pense que cette expression d’équilibrer le terrain d’entente ou le terrain de travail, ce n’était pas forcément la bonne expression à utiliser. Donc il faudrait parler d’un même niveau de protection pour tous les autres, tous les consommateurs et les titulaires de nom de domaine.

LEON SANCHEZ :

Nous allons passer aux questions du Conseil d’administration, des questions que le Conseil d’administration va poser à l’ALAC.

Alors que -- nous allons discuter ce que l’ALAC va considérer comme un succès en ce qui concerne la résolution des litiges, pardon.

JONATHAN ZUCK :

Il y avait des tas de thématiques qui étaient intéressantes durant la dernière série. Nous avons parlé de l’échec du programme de support

aux candidats, des modèles d'affaires qui n'avaient pas fonctionné. Il y a eu donc beaucoup de problèmes. Il y a eu des problèmes avec les enchères. Et vraiment, il y a eu beaucoup beaucoup de questions qui ont été soulevées. Et les communautés au sein de l'ICANN s'étaient focalisées sur le fait qu'il nous fallait élargir cette communauté d'opérateurs de registre. Nous ne voudrions pas que ces erreurs se répètent. Et donc nous avons l'impression qu'avec le temps, la notion qui a été partagée pour essayer de prévenir ce genre de problème est un peu oubliée, [si on veut dire]. Donc à l'époque, on avait pensé à des enchères de premier ressort. Et les conflits avaient été gérés au départ. Il y avait des gens qui ne savaient même pas qu'ils étaient en conflit. Et donc, on avait besoin de plus de détails au niveau des propositions qui étaient faites. Donc, il y avait eu des objections. Il y avait des choses qui avaient été approuvées par le Conseil d'administration, des problèmes de date butoir, de date d'évaluation, de durée de la période d'évaluation. Et donc moi, j'ai l'impression que ce sujet est de plus en plus dilué, [si on veut dire]. Donc nous en avons parlé au GAC.

L'idée de *gaming*, eh bien, c'était quelque chose de tout nouveau à l'époque. Je pense que la situation va être pire cette fois-ci. Donc au niveau de la collusion des noms, pour [que] mettre en œuvre un cadre de dévaluation de risque, eh bien, ce serait une bonne chose. Il faudrait que l'on mette ça en œuvre avant. Et encore une fois, il nous faut revenir en arrière et lire les avis que nous avons rédigés à l'époque. Je ne sais pas. Il faudrait vraiment tirer une ligne et éviter toutes ces choses ridicules qui ont eu lieu la dernière fois durant la dernière série.

et ALAC

LEON SANCHEZ :

Vous pensez que le succès lorsqu’il s’agit de la résolution des litiges, pour l’ALAC, ce serait de mettre en œuvre un mécanisme qui éviterait tout ce qui s’est passé la dernière fois.

Prochaine question, quels sont les trois principaux sujets que l’ALAC considère comme essentiels à traiter avant de passer à la prochaine série des gTLD. Justine Chew ?

JUSTINE CHEW:

Je suis là, car je gère cette conversation sur la prochaine série. Alors, comme l’a dit Jonathan, nous avons beaucoup de questions, j’ai limité ça aux trois considérations principales.

Tout d’abord, nous allons parler des résolutions de contentieux, donc de conflits. Nous avons besoin d’une solution qui va pouvoir faire face à ce problème que nous avons avec le *gaming*, le problème de l’opportunité pour des gens qui vont prendre l’opportunité de faire de l’argent avec les produits de ces enchères. Donc nous avons des règles qui sont en place. Mais cela ne veut rien dire lorsqu’il s’agit de cette phase de mise en œuvre. Il nous faut un mécanisme qui nous garantit qu’il n’y aura pas de *gaming* lors du processus. Comme l’a dit John, nous avons eu des accidents, des problèmes, durant la dernière série. Et nous savons que les gens le savent et qu’ils vont réessayer une fois de plus. Donc nous devons faire très attention et arrêter cela, empêcher que cela se produise.

Donc le deuxième sujet dont nous avons parlé, c’est le soutien aux

candidats. Et je vais parler des trois composantes.

Tout d’abord, nous avons discuté du plan de financement. Nous n’avons aucune visibilité dans ce sens. Nous n’avons pas reçu beaucoup de mises à jour, que ce soit avec l’IRT ou vers la communauté. En fait, nous avons entendu parler de 2 millions de dollars par rapport – ça a été mentionné par l’ODA. Ça a été mentionné pour la prochaine série. Et nous pensons que 2 millions de dollars n’est pas suffisant si nous voulons que l’ASP soit un succès, pour qu’il y ait donc plus de candidats. Donc il faut diversifier le bassin potentiel de candidats. Donc si on pouvait avoir une sorte de mise à jour détaillée et pas seulement de recevoir la réponse. Eh bien, nous travaillons sur cela en ce moment. Est-ce que ces 2 millions de dollars – [est-ce que ces deux chiffres alloués] pour les ASP ?

Ensuite, nous ne savons pas exactement ce qui se passe avec les crédits *bids*. Nous ne savons pas ce qui se passe vraiment. Nous savons qu’il y a un travail en cours pour les mécanismes des enchères. Nous savons que ICANN a nommé un expert des enchères pour travailler sur une solution. Ensuite, nous devons parler des plans de communication pour les ASP, pour le programme de soutien aux candidats. Donc c’est quelque chose que nous demandons depuis un certain temps. Et encore une fois, nous en sommes au mois de mars et nous avons entendu dire que l’organisation va lancer une sorte de plan de communication au mois de mai, pas seulement pour l’ASP, mais aussi pour la prochaine série. Donc voilà, c’est la seule information que nous avons obtenue, qui a été rendue publique. Donc quand il s’agit -- à l’At-

Large, nous sommes inquiets. Nous voulons que ce programme de soutien aux candidats réussisse. Et pour cela, il nous faut faire partager le message aux personnes qui sont éligibles pour qu’ils puissent considérer d’être candidats à cet ASP. Donc nous voulons participer à ce plan de communication, pas seulement pour vous aider à le structurer, mais nous aimerions être invités pour pouvoir fournir des informations, des commentaires. Nous voulons voir s’il y a peut-être des carences dans ce plan. À At-Large, nous avons le réseau pour faire passer cette information, pour vous aider, justement, à donner une certaine visibilité à ce plan. Nous voulons être des partenaires un peu plus concrets. Nous savons qu’il y a des -- nous avons des gens, des parties qui sont intéressées par ce programme. Nous ne savons pas quoi leur dire. Donc lorsqu’il s’agit de la mise en œuvre du soutien non financier et la recommandation 17.2, nous savons que cela est encore dans les mains de la GNSO. Nous espérons que ces recommandations 17.2 ont été révisées. Nous savons que c’est très générique ; c’est très haut niveau. Nous avons vu qu’il y avait eu des objections, alors que dans le passé lorsque l’organisation avait dit que nous n’étions pas assez prescriptifs, donc nous voulons que ce programme de soutien aux candidats soit réussi. Nous voulons être -- nous voulons travailler d’une façon holistique. Nous ne voulons pas seulement dire si quelqu’un est bénévole pour être un ISP, c’est tout ce qu’on va avoir. Non. Il faut que l’ICANN fasse plus pour que les services fournis aux personnes qui [vont qualifier] pour ce programme soient raisonnables, sinon au moins qu’ils soient complets.

Le troisième point que nous avons c’est l’engagement, les

et ALAC

FR

engagements volontaires. Donc pour cela, je voulais remercier le Conseil d’avoir pris la direction de ces consultations communautaires sur ces engagements des opérateurs de registre volontaires. Ces consultations se sont très bien passées. Cela a très bien fonctionné et nous espérons qu’elles continueront parce que cela nous a permis de travailler. Cependant, il y a encore quelques points qui ne sont pas très clairs. Par exemple, on ne sait pas si cet engagement est acceptable ou pas, quelles sont les circonstances qui les rendent acceptables, ou si, au contraire, en fonction des statuts, on a cette question du contenu. Je sais que nous avons une conversation qui a commencé. Nous avons hâte d’avoir ce calendrier, mais cela fait trop longtemps que l’on a commencé cette discussion.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup Justine. Je comprends que c’est votre réponse à notre question. Et les trois points qu’on vous avait demandés, au final, on en a entendu cinq. Mais je crois que c’est bon. Je ne sais pas si j’ai des collègues qui veulent répondre, ou si on peut passer directement à la prochaine question.

BECKY BURR :

Juste pour dire que vous avez tout à fait raison lorsque vous dites que cette conversation doit continuer. Oui, il y a encore des points à éclaircir, mais nous devons avancer plus vite. Et il y a beaucoup de questions sur les mécanismes d’évaluation et comment ceci fonctionne. Ce que je voulais dire, c’est qui décide si ces engagements

et ALAC

FR

sont acceptables ou non. Eh bien, le Conseil a parlé avec le conseil de la GNSO. Et le conseil de la GNSO est d’accord pour dire que l’ICANN et le candidat s’engagent ensemble pour s’assurer que ces engagements soient mis en œuvre, que ce soit une question législative ou une question pratique. Donc je ne veux pas qu’il reste des incompréhensions. Je sais que c’est une vraie question et c’est quelque chose qui était important pour le Conseil de clarifier cela avec la GNSO.

LEON SANCHEZ : Merci, Becky. Justine.

JUSTINE CHEW : Merci Becky. C’est aussi la question de savoir si on a besoin d’une partie tierce qui fera donc l’intermédiaire. Qui dit qu’il y a besoin de cette partie tierce. Est-ce que lorsqu’il y a des conflits d’intérêts qui arrivent, il faut absolument qu’il y ait une troisième partie ? Est-ce que cela veut dire que c’est quelqu’un qui est fiable pour les objectifs de l’ICANN, etc. ? Donc on a ces questions qui restent.

LEON SANCHEZ : Alors, nous allons passer à la dernière question que nous avons pour l’ALAC. J’ai entendu dans beaucoup d’appels du CCWG et des appels de l’ALAC qu’il y avait des questions, voire des inquiétudes, sur le statut et la sélection de la prochaine personne qui remplira le rôle de l’ombudsman. Notre question est donc de savoir qu’est-ce que vous voudriez savoir sur ce processus de sélection.

et ALAC

FR

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. Je vais répondre en anglais parce que les documents que je vais lire sont en anglais.

Le 24 juin 2018, nous avons le groupe intercommunautaire -- intracommunautaire qui a travaillé sur ces enjeux a émis un rapport. Je vais donc lire une partie de ce rapport.

L'ICANN doit établir un panel de conseil ombudsman, composé de cinq personnes, de cinq conseillers. Ce panel doit être responsable de recommandations pour la position d'une personne Ombudsman. Le 7 novembre 2019, le Conseil a émis une résolution qui a décidé d'adopter ce consensus qui avait été émis dans ce rapport. Cela fait désormais cinq ans, presque. Et donc ce rapport trimestriel, il n'y a pas de partie qui réponde à cette recommandation et qui garantisse que cette recommandation va être mise en œuvre. Et au contraire, il y a même une explication qui dit que le Conseil a créé un comité et que ce comité sélectionnera la prochaine personne qui remplira le rôle d'ombudsman.

Dans notre dernier rapport sur notre piste de travail 2, nous avons eu donc des appels avec les personnes responsables de ces questions. Nous devons nous réorganiser. J'ai demandé d'ailleurs que cet appel ait lieu, mais cela n'a jamais été le cas. Et c'est pour cela que nous vous questionnons pourquoi est-ce que la recommandation qui avait été acceptée par le Conseil n'a pas été mise en œuvre et n'a pas été utilisée pour sélectionner la prochaine personne qui tiendra le rôle

et ALAC

FR

d’ombudsman.

LEON SANCHEZ :

Merci Sébastien. Comme vous le savez, le rôle, le Conseil a désigné un comité pour chercher le prochain ombudsman. Et Danko est la personne responsable de cette recherche. Donc je vais lui donner la parole.

DANKO JEVTOVIC :

Donc merci beaucoup pour ces commentaires. Tout d’abord, merci d’avoir soulevé ce sujet. Je voulais savoir si vous vouliez avoir la réponse maintenant ou lors du forum public. Mais je pense que c’est mieux de le faire aujourd’hui, parce que nous avons plus de temps.

Les recommandations pour les pistes de travail 2 sont très importantes et nous les prenons en compte. Ce conseil consultatif n’a pas été créé pour le moment. Malheureusement, cela fait partie des recommandations qui avaient été faites et qui n’ont pas encore eu lieu, mais nous avons une personne qui a décidé de démissionner de ce conseil de sélection du prochain ombudsman. Donc, nous avons dû la remplacer. Le Conseil a donc créé ce comité de recherche de l’ombudsman. Nous avons avec nous Sarah, Alan et moi-même dans ce comité. Nous avons commencé à travailler et nous progressons très bien. Je ne peux pas rentrer dans trop de détails pour le moment, mais nous restons optimistes. Nous restons positifs. Nous savons que le rôle de ce comité n’est pas seulement de trouver la prochaine personne, mais aussi d’évaluer la situation actuelle que nous voyons et de faire

et ALAC

des recommandations pour évaluer comment nous voyons le rôle de cet ombudsman et s’assurer qu’il est aligné avec les recommandations [des] pistes de travail 2.

Je pense que ce n’est pas forcément une situation idéale, je le sais. Nous n’avons pas forcément de conseillers pour le moment, mais nous restons positifs. Nous espérons pouvoir trouver la prochaine personne qui pourra nous aider à faire ce travail, à mettre en œuvre ces recommandations de la meilleure manière possible. Et nous savons que nous trouverons quelqu’un qui servira au mieux notre communauté.

LEON SANCHEZ :

Merci Danko. Sébastien, une réponse ?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Danko. Oui, nous ne sommes pas en désaccord. Nous savons que le Conseil fait ce qu’il peut. Ils font un très bon travail. Mais ce que j’avais compris, c’est que ce comité de conseil avait été mis en œuvre et qu’ils n’en avaient pas vraiment besoin parce que l’ancien ombudsman était déjà au travail. Donc cela montre que parfois nous devons travailler en avance, avant que les choses se passent. Et c’est dommage que nous n’ayons pas réussi à mettre en œuvre ce conseil, ce panel consultatif, parce qu’ils auraient pu faire ce travail que vous êtes en train de faire dans votre sous-groupe, parce que c’était l’objectif de ce panel.

DANKO JEVTOVIC :

Oui. En tout cas, je voulais vraiment vous remercier. Vous faites

et ALAC

FR

exactement ce que la communauté doit faire, nous tenir responsable et suivre le sujet. Et nous allons toujours nous efforcer d’être toujours meilleurs. Merci.

LEON SANCHEZ :

Merci. Merci. Nous arrivons donc à la fin de cet ordre du jour. Je ne sais pas s’il y a d’autres questions qui doivent être soulevées à ce moment. Nous avons une minute qui nous reste. Sinon, très bien. Eh bien, je laisse la parole à Tripti pour clore cette séance.

TRIPTI SINHA :

Merci, Leon. Merci pour cet échange très honnête de vos ressentis, de vos idées. C’est une conversation qui a été très honnête et nous avons hâte [de] notre prochaine réunion avec vous. Et nous prenons bien sûr en compte tous vos retours et nous suivrons tout cela. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]